

Equithérapie Solidaire

La possibilité de rendre l'équithérapie accessible aux personnes défavorisées permettra à ces dernières de progresser dans leur vie et d'évoluer vers un meilleur bien-être physique et psychique.

En France, les séances d'équithérapie ne sont que très peu subventionnées par l'État et les organismes qui s'occupent des personnes handicapées ou souffrant de troubles physiques, psychiques ou mentaux. De nombreuses familles, personnes seules et institutions sociales ne peuvent donc pas se permettre l'équithérapie, car elles ne disposent pas des moyens financiers nécessaires.

« Equithérapie Solidaire » permet à certaines personnes de bénéficier d'un traitement gratuit.